

# CENTRE SOCIAL DE LA VALLÉE DE LA SAVE



Ouvert aux habitants de  
LASSERRE-PRADÈRE, LÉVIGNAC, MÉRENVIELLE, SAINTE-LIVRADE

**Le centre social est un lieu d'accueil,  
d'écoute, d'activités, de services,  
d'échanges de savoirs, d'accompagnement  
d'initiatives d'habitants...**

*3 salariées - 10 bénévoles  
1 projet social pour 4 ans  
Etablissement agréé par la CAF 31*

## CONTACTS

5 rue de la mairie 31530 LÉVIGNAC  
Tel : 05.62.13.80.20 et 06.71.22.79.58  
centre-social.valleesave@save-touch.org  
Site Internet : save-touch.org rubrique « animation  
de la vie sociale »

## MESURES SPÉCIAL COVID - 19

- En raison de la crise sanitaire, le centre social propose, au mois de septembre, une programmation particulière, en petits groupes à l'extérieur et un accueil individuel à l'intérieur.
- Pour le bon déroulement des activités collectives et de l'accueil individuel, le centre social est équipé : de gel hydroalcoolique, de masques si oublié, d'un point d'eau, de lingettes et spray désinfectants, d'essuie-tout jetable, d'un sens de circulation, d'affiches et d'autocollants de sol, d'écrans de protection. Tout le personnel est équipé de masques ou visières et se porte garant de la désinfection des zones et points de contact et du respect des gestes barrières, toujours d'actualité.

# PROGRAMME D'AOÛT 2020

COVID - 19

- Le centre social est FERMÉ du 03 au 21 août 2020

- Réouverture lundi 24 août

Horaires d'été du 24 au 28 août - lundi à vendredi de 9h à 12h

L'équipe vous accueille individuellement uniquement

*Venez pousser la porte du centre social, reprendre contact, échanger, boire un thé/café...*

- Samedi 29 août de 15h à 18h bouldrome-prairie  
Le centre social sera présent à « **la Journée des associations** » de Lasserre-Pradère

## LES GESTES BARRIÈRE



## ET QUAND ON EST MALADE



# PROGRAMME DE SEPTEMBRE 2020

COVID - 19

LUNDI 31 août	MARDI 1 <sup>er</sup> sept.	MERCREDI 2	JEUDI 3	VENDREDI 4
<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>PERMANENCE SOCIALE</b> YMCA Colomiers – accompagnement des bénéficiaires du RSA <i>14h- 17h sur rdv</i></p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>CAFÉ RENTRÉE SCOLAIRE</b> Ecole maternelle de Lévignac <i>A partir de 8h30</i> <i>Devant entrée de l'école</i> <i>maternelle Jean Moulin</i> <i>A Lévignac</i></p> <p><b>PAUSE-CAFÉ</b> 10h00 – 11h30 Tout public <i>Au café associatif Le</i> <i>BUV'ART - terrasse</i> <i>Avenue de Bouconne à</i> <i>Lasserre-Pradère</i></p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>ACTIVITÉ MARCHÉ</b> 9h30-10h30 Tout public Rdv à 9h20 : <i>Forêt de Bouconne parking</i> <i>du lac de la Bordette</i> <i>(Route de Pibrac)</i></p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>PAUSE-CAFÉ</b> 10h00 – 11h30 Tout public <i>Préau de l'ancienne</i> <i>École de Lévignac</i></p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>ACTIVITÉ MARCHÉ</b> 9h30-10h30 Tout public Rdv à 9h20 : <i>Forêt de Bouconne parking du lac</i> <i>de la Bordette</i> <i>(Route de Pibrac)</i></p> <p><b>AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI</b> Association <b>Entraide-Partage-Travail</b> <i>10h-12h au centre social</i></p>

## COMMENT FAIRE POUR PARTICIPER ?

- S'inscrire au centre social : fiche à remplir et paiement de la participation SEMESTRIELLE uniquement.
- S'inscrire aux activités citées dans le programme car le nombre de participants est limité, même à l'extérieur.
- Venez avec votre masque
- Et surtout, on n'oublie pas : **si je suis malade, je reste chez moi.**



LUNDI 7	MARDI 8	MERCREDI 9	JEUDI 10	VENDREDI 11
<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>PERMANENCE SOCIALE</b> YMCA Colomiers – accompagnement des bénéficiaires du RSA 14h- 17h sur rdv <i>Au centre social</i></p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>PAUSE-CAFÉ</b> 10h00 – 11h30 Tout public <i>Au café associatif Le BUV'ART - terrasse Avenue de Bouconne à Lasserre-Pradère</i></p> <p><b>AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI</b> <b>SERVICE EMPLOI</b> <b>INSERTION DES HAUTS- TOLOSANS</b> 9h30 – 12h sans rdv</p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>ACTIVITÉ MARCHÉ</b> 9h30-10h30 Tout public Rdv à 9h20 : <i>Forêt de Bouconne parking du lac de la Bordette (Route de Pibrac)</i></p> <p><b>ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE EXTÉRIEURE</b> <b>ADULTES/ENFANTS</b> 15h -16h30 Rdv au centre social <u>Thème</u> : Rallye photo</p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>PAUSE-CAFÉ</b> 10h00 – 11h30 Tout public <i>Préau de l'ancienne École de Lévigac</i></p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>ACTIVITÉ MARCHÉ</b> 9h30-10h30 Tout public Rdv à 9h20 : <i>Forêt de Bouconne parking du lac de la Bordette (Route de Pibrac)</i></p> <p><b>AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI</b> Association Entraide-Partage-Travail 10h-12h au centre social</p>

#### COMMENT FAIRE POUR PARTICIPER ?

- S'inscrire au centre social : fiche à remplir et paiement de la participation SEMESTRIELLE uniquement.
- S'inscrire aux activités citées dans le programme car le nombre de participants est limité, même à l'extérieur.
- Venez avec votre **masque**
- Et surtout, on n'oublie pas : si je suis malade, je reste chez moi.



#### SAMEDI 12

« FORUM DES ASSOCIATIONS »  
de LÉVIGNAC  
Stand du centre social  
le matin uniquement  
10h- 13h  
*Sous la halle de Lévigac*

LUNDI 14	MARDI 15	MERCREDI 16	JEUDI 17	VENDREDI 18
<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>ACTIVITÉ MARCHÉ</b> 9h30-10h30 Tout public Rdv à 9h20 : <i>Forêt de Bouconne parking du lac de la Bordette (Route de Pibrac)</i></p> <p><b>PERMANENCE SOCIALE</b> YMCA Colomiers – accompagnement des bénéficiaires du RSA 14h- 17h sur rdv <i>Au centre social</i></p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>PAUSE-CAFÉ</b> 10h00 – 11h30 Tout public <i>Au café associatif Le BUV'ART - terrasse Avenue de Bouconne à Lasserre-Pradère</i></p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>ACTIVITÉ MARCHÉ</b> 9h30-10h30 Tout public Rdv à 9h20 : <i>Forêt de Bouconne parking du lac de la Bordette (Route de Pibrac)</i></p> <p><b>ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE EXTÉRIEURE ADULTES/ENFANTS</b> 15h -16h30 Rdv au centre social <u>Thème</u> : jeu « Mercredi tout est permis »</p> <p><b>RÉUNION DE PRÉPARATION DES SORTIES CULTURELLES</b> 10h – 12h 10 places seulement <i>Au café associatif Le BUV'ART - terrasse Avenue de Bouconne à Lasserre-Pradère</i></p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>PAUSE-CAFÉ</b> 10h00 – 11h30 Tout public <i>Préau de l'ancienne École de Lévigac</i></p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>ACTIVITÉ MARCHÉ</b> 9h30-10h30 Tout public Rdv à 9h20 : <i>Forêt de Bouconne parking du lac de la Bordette (Route de Pibrac)</i></p> <p><b>AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI</b> Association Entraide-Partage-Travail 10h-12h au centre social</p>

**COMMENT FAIRE POUR PARTICIPER ?**

- S'inscrire au centre social : fiche à remplir et paiement de la participation SEMESTRIELLE uniquement.
- S'inscrire aux activités citées dans le programme car le nombre de participants est limité, même à l'extérieur.
- Venez avec votre **masque**
- Et surtout, on n'oublie pas : si je suis malade, je reste chez moi.



LUNDI 21	MARDI 22	MERCREDI 23	JEUDI 24	VENDREDI 25
<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>ACTIVITÉ MARCHÉ</b> 9h30-10h30 Tout public Rdv à 9h20 : <i>Forêt de Bouconne parking du lac de la Bordette (Route de Pibrac)</i></p> <p><b>PERMANENCE SOCIALE</b> YMCA Colomiers – accompagnement des bénéficiaires du RSA 14h- 17h sur rdv <i>Au centre social</i></p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>PAUSE-CAFÉ</b> 10h00 – 11h30 Tout public <i>Au café associatif Le BUV'ART - terrasse Avenue de Bouconne à Lasserre-Pradère</i></p> <p><b>AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI</b> <b>SERVICE EMPLOI</b> <b>INSERTION DES HAUTS- TOLOSANS</b> 9h30 – 12h sans rdv</p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>ACTIVITÉ MARCHÉ</b> 9h30-10h30 Tout public Rdv à 9h20 : <i>Forêt de Bouconne parking du lac de la Bordette (Route de Pibrac)</i></p> <p><b>ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE EXTÉRIEURE</b> <b>ADULTES/ENFANTS</b> 15h -16h30 Rdv au centre social <u>Thème</u> : chasse au trésor</p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>PAUSE-CAFÉ</b> 10h00 – 11h30 Tout public <i>Préau de l'ancienne École de Lévignac</i></p> <p><b>ACTIVITÉ MARCHÉ</b> 9h30-10h30 Tout public Rdv à 9h20 : <i>Forêt de Bouconne parking du lac de la Bordette (Route de Pibrac)</i></p> <p><b>AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI</b> Association Entraide-Partage-Travail 10h-12h au centre social</p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>ACTIVITÉ MARCHÉ</b> 9h30-10h30 Tout public Rdv à 9h20 : <i>Forêt de Bouconne parking du lac de la Bordette (Route de Pibrac)</i></p> <p><b>AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI</b> Association Entraide-Partage-Travail 10h-12h au centre social</p>

### COMMENT FAIRE POUR PARTICIPER ?

- **S'inscrire au centre social** : fiche à remplir et paiement de la participation SEMESTRIELLE uniquement.
- **S'inscrire aux activités** citées dans le programme car le nombre de participants est limité, même à l'extérieur.
- Venez avec votre masque
- **Et surtout, on n'oublie pas : si je suis malade, je reste chez moi.**



LUNDI 28	MARDI 29	MERCREDI 30
<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>ACTIVITÉ MARCHÉ</b> 9h30-10h30 Tout public Rdv à 9h20 : <i>Forêt de Bouconne parking du lac de la Bordette (Route de Pibrac)</i></p> <p><b>PERMANENCE SOCIALE</b> YMCA Colomiers – accompagnement des bénéficiaires du RSA 14h- 17h sur rdv <i>Au centre social</i></p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>PAUSE-CAFÉ</b> 10h00 – 11h30 Tout public <i>Au café associatif Le BUV'ART - terrasse Avenue de Bouconne à Lasserre-Pradère</i></p>	<p>Accueil du public Uniquement individuel 9h-12h et 14h-17h30 <i>Au centre social</i></p> <p><b>ACTIVITÉ MARCHÉ</b> 9h30-10h30 Tout public Rdv à 9h20 : <i>Forêt de Bouconne parking du lac de la Bordette (Route de Pibrac)</i></p> <p><b>ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE EXTÉRIEURE ADULTES/ENFANTS</b> 15h -16h30 Rdv au centre social Thème : Jeu « mercredi tout est permis »</p>

### COMMENT FAIRE POUR PARTICIPER ?

- **S'inscrire au centre social** : fiche à remplir et paiement de la participation SEMESTRIELLE uniquement.
- **S'inscrire aux activités** citées dans le programme car le nombre de participants est limité, même à l'extérieur.
- Venez avec votre **masque**
- **Et surtout, on n'oublie pas** : si je suis malade, je reste chez moi.



« **Activité marche** » : C'est une activité collective de marche dans la Forêt de Bouconne. Un bol d'air frais, un moment de détente où chacun marche à son rythme. Tout le monde peut participer : enfants, jeunes, parents, grands-parents et les animaux à 4 pattes sous la surveillance et la responsabilité de leurs maîtres.

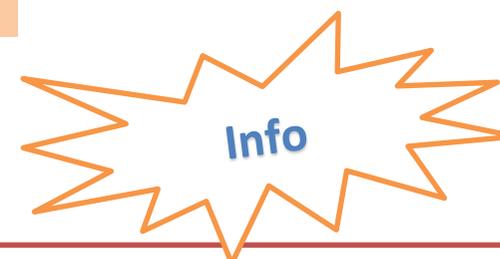
*9 participants – créations de groupes de niveaux avec animateur si nécessaire*



« **Pause-Café** » : Cette activité collective permet d'échanger, faire connaissance, le temps d'une tasse de café, thé ou boisson avec l'équipe et les autres participants. *9 personnes en simultané*



« **Activité récréative adultes/enfants** » : activité réunit les parents/grands-parents et les enfants pour favoriser le lien intrafamilial (jeux, chasse au trésor, rallye photo...) *8 participants*



HABITANTS DE LASSERRE-PRADÈRE, LÉVIGNAC MÉRENVIELLE, SAINTE-LIVRADE	ANNUEL	SEMESTRIEL
	QF : ≤ 500€	3,00 €
QF : de 501€ à 800€	6,00 €	3,00 €
QF : de 801€ à 1500€	12,00 €	6,00 €
QF : ≥1501€	18,00 €	9,00 €

HABITANTS HORS CCST Tarif majoré +50%	ANNUEL	SEMESTRIEL
QF : ≤ 500€	4,50 €	2,25 €
QF : de 501€ à 800€	9,00 €	4,50 €
QF : de 801€ à 1500€	18,00 €	9,00 €
QF : ≥1501€ à 1500€	27,00 €	13,50 €

TARIFS SORTIES "CULTURELLES ET FAMILLES"		
Personne seule	5,00 €	
Couple (2 personnes)	9,00 €	
Famille (à partir de 3 personnes)	12,00 €	

TARIFS ATELIERS "CULINAIRE"		
Par personne et par atelier	2 €	

TARIFS ATELIERS "HAPPY COOKING"		
Par famille et par atelier	2 €	

**MODE DE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL**

- 1 - Prendre 1/12<sup>ème</sup> des ressources imposables de l'année (moins les abattements sociaux)
- 2 - Ajouter les prestations familiales du mois versées par la Caf
- 3 - Diviser ce total par le nombre de parts

**CALCUL DU NOMBRE DE PARTS**

- Couple ou personne isolée = 2
- 1er enfant à charge au sens Pf = 0,5\*
- 2ème enfant à charge au sens Pf = 0,5\*
- 3ème enfant à charge au sens Pf = 1\*
- par enfant supplémentaire ou par enfant handicapé\* = + 0,5

\* Il s'agit des enfants à charge bénéficiaires de prestations familiales

En raison de l'épidémie du **CORONAVIRUS**, certaines activités du centre social sont suspendues ou modifiées. Les tarifs sont ajustés au plus près de cette réalité et de l'éventualité d'une nouvelle période de fermeture de la structure.

**En conséquence :**

**Seule la participation semestrielle** vous sera demandée à partir de septembre 2020. Elle reste néanmoins obligatoire pour participer aux activités.

*NOTA : fiche d'inscription à remplir, règles de fonctionnement et de vie du centre social à lire et signer lors de votre passage au centre social.*



# INFO RECYCLAGE



Au centre social, vous pouvez déposer aux horaires d'ouverture du centre social :

- 1 récupérateur de **bouchons en plastique** : récupération par Solidarité Bouchon 31 
- 1 récupérateur de **piles usagées** : récupération par la CCST 
- 1 récupérateur de **sachets de brioches/viennoiseries** : récupération par l'Apeel et 
- 1 récupérateur de **brosses à dents en plastique et de tubes souples de dentifrice** : récupération par l'Apeel et 